



46ème Congrès Union Calédonienne
« HEEC WEDO, HEEC PALA »
« une seule parole, un seul objectif ! »
6, 7, 8 novembre 2015 à Kaavac – Hyehen
Pays Hoot Ma Whaap

RÉSOLUTION TOP 2018 - MOBILISATION

Considérant la modification de la loi organique pour faciliter les inscriptions automatiques dans le cadre de l'élaboration de la liste électorale pour la consultation de sortie de l'Accord de Nouméa.

Considérant la non mise en œuvre du corps électoral citoyen telle que prévue par l'Accord de Nouméa et la Constitution Française.

Considérant les irrégularités électorales comme un frein à la mise en œuvre du destin commun.

Considérant le constat de l'irrégularité de conditions d'inscription de 3974 électeurs sur la liste spéciale provinciale par l'Etat.

Considérant les 40 000 abstentionnistes aux élections provinciales.

Considérant l'impact négatif du flux continu d'expatriés au Pays.

Le XXXXVIème Congrès de l'Union Calédonienne réuni les 6, 7, et 8 Novembre 2015 à Kaavac HYEHEN en pays Hoot ma Whaap,

Engage l'ensemble des structures à dynamiser l'action d'inscription du plus grand nombre de citoyens jusqu'en Décembre 2017 sur les listes électorales de sortie de l'Accord de Nouméa par :

- l'organisation de « journées spéciales inscriptions des citoyens » et notamment de nos jeunes, les Mercredi 18 Novembre 2015 et Mercredi 16 Décembre 2015 ;
- la mise en place de Comités Communaux Nationalistes ;
- l'élaboration d'une notice précisant les modalités d'inscription sur la liste électorale de sortie ;
- la nomination de 2 référents « spécial élection » par Comité Local ;
- par la formation de nos référents « spécial élection » et de nos délégués dans les commissions administratives spéciales (CAS) au droits et aux obligations des citoyens.
- et la tenue d'une réunion-bilan en août 2016.



Deux couleurs, un seul peuple

Union Calédonienne • Tél : 27.25.99 • Fax : 27.62.57 • B.P. 3888, Nouméa

Engage les structures à faire adhérer les organisations coutumières, familiales, syndicales, religieuses, associatives, à la participation à la consultation de sortie en combattant l'abstention par :

- l'adoption d'un message d'Unité Nationale ;
- une formulation en langue vernaculaire du message.

Renouvelle son engagement au respect du corps électoral citoyen tel que prévu par l'Accord de Nouméa, acte le constat de l'Etat sur les inscriptions litigieuses concernant les 3974 électeurs de la liste électorale spéciale provinciales et :

- donne mission au bureau de mener les démarches de reconnaissance du droit des électeurs citoyens auprès de l'Etat, et que les résultats de cette démarche soient soumis aux Comités Directeurs du Mouvement.

Et considérant l'impact négatif du flux continu d'expatriés au Pays.

Engage le Mouvement :

- à restreindre le bénéfice des dispositifs calédoniens d'aides (emploi local, minimum vieillesse, continuité pays, stages de formation professionnelle...) aux non citoyens.
- à rendre le dispositif de promotion et de protection de l'emploi local dans le secteur privé plus efficient et à mettre en place le dispositif de promotion et de protection de l'emploi local dans la fonction publique.



Deux couleurs, un seul peuple

Union Calédonienne • Tél : 27.25.99 • Fax : 27.62.57 • B.P. 3888, Nouméa